

Accusé de réception

Lauréat du concours de recrutement de professeurs des écoles – **CRPE 1**

A renvoyer seulement si vous demandez un report de stage ou que vous renoncez au concours

Cet accusé de réception est à retourner pour **le 10 juillet 2020 au plus tard**.

MODE D'ENVOI :

Si vous renoncez, merci de nous transmettre ce document soit par courrier au service ENTF (rentrée scolaire 2020) DSDEN 93 – 8 rue Claude Bernard – 93008 BOBIGNY soit de le scanner et nous le transmettre par courriel à l'adresse suivante : ce.93laureats-crpe@ac-creteil.fr

Si vous demandez un report de stage, merci de nous transmettre votre demande accompagnée des pièces justificatives et du courrier à l'attention du recteur soit par courrier au service ENTF (rentrée scolaire 2020) DSDEN 93 – 8 rue Claude Bernard – 93008 BOBIGNY Cedex soit à l'accueil de la DSDEN, dans l'urne dédiée au service.

Je soussigné(e) :

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom :

N° d'inscription au concours (exemple : 0091.....) :

Admis(e) sur liste principale au rang n° :

Admis(e) sur liste complémentaire au rang n° :

Je suis lauréat(e) du concours : EXTERNE SECOND INTERNE TROISIEME CONCOURS

- J'accepte le bénéfice du concours et sollicite un report d'affectation ou un congé sans traitement pour l'année scolaire 2020-2021 **(compléter dans ce cas le document en annexe 2)**
- Je renonce au bénéfice de mon admission en qualité de professeur des écoles stagiaire pour la session 2020

Fait à, le /__/_/__/2020

Signature